

NOTE INTRODUCTIVE

INSTITUT D'ÉTÉ DE JURILINGUISTIQUE (10^e édition)

Chaque année, le Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé organise, dans la cadre du Réseau des Centres de jurilinguistique du Canada, une journée d'étude estivale dédiée à la jurilinguistique. Cet Institut d'été de jurilinguistique réunit alors des conférenciers d'ici et d'ailleurs ainsi plus d'une centaine de participants, tous d'horizons professionnels juridiques variés. Célébrant sa dixième édition, l'Institut d'été du 10 juin 2016 a été l'occasion d'offrir un panorama à la fois théorique, pratique et comparé des enjeux qui animent la jurilinguistique. Dès lors, nous avons eu le plaisir de recevoir la professeure Marie Cornu (Université Paris Ouest, France) et le professeur Jean-Claude Gémard (Université de Montréal) afin qu'ils nous partagent leurs réflexions sur l'apport de la linguistique pour l'accès au droit. À travers l'exemple des droits d'auteurs et du patrimoine culturel, la professeure Cornu nous rappelle, ainsi, la richesse de la lexicographie dans la compréhension du droit tandis que le professeur Gémard nous entraîne au cœur de l'épopée jurilinguistique canadienne.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs à cette journée ainsi que la *Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke*. Nous remercions également le ministère de la Justice du Canada qui, au moyen du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, nous a apporté son soutien financier pour l'organisation de l'événement. Surtout, c'est avec grand plaisir que nous voyons ces deux textes, initialement présentés lors de l'Institut d'été au Centre Crépeau, publiés dans la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, le Centre Crépeau entretenant, depuis des décennies, de profondes relations avec les collègues de cette Faculté de droit.

Anne-Sophie Hulin
Directrice adjointe
Centre Crépeau

Robert Leckey
Doyen
Titulaire de la Chaire Samuel Gale
Ancien directeur du Centre Crépeau

Montréal, octobre 2017